

DEC23336DAJ

Décision du 1^{er} décembre 2023 portant nomination de M. Jean-Baptiste HERVOUET en qualité de Directeur du Financement et des Achats (DiFA) et de Directeur de l'unité n°UAR0236 DiFA

Le Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles R. 831-3 et R. 831-8,

Vu le décret du 21 octobre 2020 (JO du 22 octobre 2020) portant nomination de M. Philippe MAUGUIN, en qualité de Président de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 16 juin 2022 (note de service 2022-36) modifiée portant organisation des Directions et Délégations du siège de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Vu la décision du 13 octobre 2023 portant nomination par intérim de M. Jean-Baptiste HERVOUET en qualité de Directeur de la Direction du Financement et des Achats (DiFA) et de Directeur de l'unité n°UAR0236 DiFA à compter du 13 octobre 2023,

Décide :

Article 1

A compter du 1^{er} janvier 2024, il est mis fin aux mandats par intérim de M. Jean-Baptiste HERVOUET, Ingénieur de recherche hors classe, en qualité de Directeur de la Direction du Financement et des Achats (DiFA) et de Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0236 DiFA – Direction Financement et Achats.

Article 2

A compter du 1^{er} janvier 2024, M. Jean-Baptiste HERVOUET, Ingénieur de recherche hors classe, est nommé Directeur du Financement et des Achats (DiFA) et Directeur de l'unité d'appui à la recherche n°UAR0236 DiFA – Direction Financement et Achats, pour une durée de quatre ans.

Fait à Paris, le 1^{er} décembre 2023

Le Président-Directeur général de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement,

Philippe MAUGUIN

